



ETIQUETTE

Le changement, c'est l'action !

Effectifs, aide aux élèves en difficulté, remplacement, formation initiale et continue mais aussi injonctions et contrôles tatillons, ces dernières années, nos conditions de travail et d'exercice de notre métier se sont fortement dégradées.

En décidant de mener une réforme des rythmes scolaires sans tenir compte des remarques et propositions des organisations syndicales, le ministre n'a apporté aucune réponse aux attentes des enseignants des écoles. De plus, le décret ministériel sur l'aménagement du temps scolaire est inacceptable. Il n'apporte aucune garantie d'un temps périscolaire gratuit et de qualité pour tous les élèves. Il rend obligatoire la semaine de 4,5 jours, et laisse entière la possibilité de voir des mercredis après-midi occupés par des réunions. Ce décret permet qu'une organisation scolaire soit décidée sans par les conseils d'école, et même contre, l'avis des enseignants. Enfin, ce texte remplace l'aide personnalisée par des « activités pédagogiques complémentaires » hors temps de classe.

Le 23 janvier, partout en France, le SNUipp-FSU appelle les enseignants à participer à une journée nationale d'interpellation du ministre et de ses représentants. Il s'agit bien de porter l'exigence d'être enfin entendus sur les changements nécessaires dans nos conditions de travail pour faire réussir

Sommaire :

- p 1 : Edito
- p 2 : Réunions d'Information Syndicale et réunions direction d'école
- p 3 : Actions en janvier : les 23 et 31 janvier
- p 4 : Lancement de la campagne JPA

Calendrier:

Actions syndicales :

- Rassemblement à la DSDEN le 23/01/2013
- Grève fonction publique le 31/01/2013

Réunions d'Information Syndicale :

- à Romans et Montélimar le 23/01/2013
- à Valence le 30/01/2013

Réunion directeurs :

- à Montélimar le 25/01/2013
- à Valence le 28/01/2013

les élèves : baisse des effectifs, réduction du temps de travail et temps supplémentaire pour travailler en équipe, programmes adaptés, RASED réhabilités, vrais temps de formation continue, fin des injonctions et relation de confiance avec l'institution, ...

Il s'agit aussi de réaffirmer qu'une réforme des rythmes scolaires ne peut se faire sans, voire contre, les enseignants. Plus généralement, la refondation de l'école pour être durable, efficace et permettre ainsi la réussite des élèves doit s'appuyer sur l'avis et l'engagement des enseignants.

Mais au-delà, la question urgente de notre pouvoir d'achat doit être traitée.

Le SNUipp-FSU a lancé une pétition en faveur d'une amélioration des rémunérations des enseignants.

Le 31 janvier, le SNUipp-FSU, appelle les enseignants à participer massivement à la journée de grève et de manifestations dans le cadre de la journée d'action de toute la fonction publique à l'appel de la FSU, la CGT et Solidaires pour l'emploi, les salaires et le pouvoir d'achat en exigeant notamment une augmentation urgente de la valeur du point d'indice, l'abrogation du jour de carence et l'amélioration du fonctionnement de la Fonction publique et des services publics.

Autant d'exigences que nous défendrons ensemble le 31 janvier pour peser sur les négociations à venir et en particulier sur la réunion du 7 février prévue avec la Ministre de la fonction publique concernant les rémunérations.

Réunion d'information syndicale

Ces réunions sont un droit pour tout salarié et restent un moment privilégié pour s'informer et échanger. Elles sont ouvertes à tous et se tiennent sur le temps de service. Chaque enseignant du premier degré a le droit de participer à 4 demi-journées d'information syndicale par année scolaire (soit 12 heures en tout), depuis la parution d'un nouveau décret venant réaffirmer l'exercice du droit syndical. Cette question n'étant toujours pas tranchée avec l'administration, nous vous tiendrons informé(e)s des avancés à ce sujet. De notre participation massive dépend sa pérennité.

Pour y participez il vous suffit d'envoyer une lettre huit jours avant la réunion pour informer l'IEN de votre participation. (modèle ci-joint)

**Modèle de courrier à adresser à votre IEN
au plus tard 8 jours avant la réunion**

« En application des dispositions du décret 82-447 du 28.05.1982 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion syndicale organisée par le SNUipp 26 qui aura lieu le à

Nom : _____ École : _____
Signature : _____

réunions d'information syndicale de 9h à 12h

2 Dates	3 Lieux
Mercredi 23 janvier	- Montélimar (salle St Martin) avec l'intervention de Laurent Bernardi (du SNUipp-FSU national) sur la refondation de l'école. - Romans (salle Charles Michel) avec l'intervention de Didier Horus (du SNUipp-FSU national) sur les salaires.
Mercredi 30 janvier	- Valence (Maison des syndicats) avec l'intervention de Didier Horus (du SNUipp-FSU national) sur les salaires.

S'informer est un droit !

Participons nombreux aux RIS du SNUipp-FSU 26.

Réunion direction d'école

Comme l'an passé, les représentants SNUipp-FSU des personnels invitent les directeurs et les candidats à la liste d'aptitude de directeurs à participer à une rencontre :

- à Montélimar - *École maternelle Le Bouquet* :
le vendredi 25 janvier 2013 à 17h30
- à Valence - *Maison des syndicats* :
le lundi 28 janvier 2013 à 17h45

Nous évoquerons la situation actuelle de la direction d'école et les propositions et actions à venir. Nous conseillerons aussi les candidats avant leur entretien devant la commission.



Le 23 janvier : Ensemble pour l'école!

Le 23 janvier, venez porter vos exigences pour l'École :

- Les besoins dans notre département en vue de la préparation de la carte scolaire sont importants et doivent être pris en compte (effectifs en maternelle et élémentaire, RASED, remplaçants, plus de maîtres que de classes, ...).
- Nos conditions de travail doivent s'améliorer et notamment nos relations avec l'Institution : Stop aux contrôles tatillons et aux tableaux Excel chronophages. Les enseignants doivent pouvoir travailler avec la confiance de la hiérarchie.
- Rythmes : Pas de décision sans les enseignants. Le SNUipp-FSU a rejeté le projet de décret, notamment parce qu'il donne la possibilité aux mairies de proposer une organisation du temps scolaire sans passer par le conseil d'école. Le SNUipp-FSU s'adresse aux DASEN qui auront la responsabilité d'arbitrer pour qu'aucune organisation de la semaine scolaire ne soit arrêtée sans l'accord des conseils d'école et donc des enseignants. Le SNUipp-FSU a toujours estimé que la question des rythmes devait concilier réussite des élèves et conditions de travail des enseignants. La semaine de 4 jours avait créé des journées à rallonge, souvent sans bénéfice pour les élèves. Pourtant, l'actuel projet n'est pas plus satisfaisant : il n'offre aucune garantie d'un périscolaire gratuit et de qualité pour tous. Enfin, le SNUipp-FSU a toujours exigé que soient discutés et examinés simultanément le temps élèves et le temps enseignant. Or, c'est seulement vendredi dernier que le ministère a revu la répartition des 108h. Du temps de concertation en plus est acté comme le demandait le SNUipp. Il faut aller plus loin et obtenir 3h de concertation hebdomadaires... D'autant que la mise en place de nouveaux dispositifs (« plus de maîtres que de classes », scolarisation des moins de 3 ans, liaisons école-collège...) vont réclamer davantage de travail en équipe... Enfin, rien n'a été clairement mis sur la table concernant les aspects financiers.

Participez nombreux à la manifestation du Mercredi 23 janvier Rendez-vous à 14h devant la Direction Académique de Valence

Les délégués du personnel y seront reçus par la Directrice Académique

31 janvier 2013 : Grève de la fonction publique

La Fonction publique et les services publics sont indispensables pour tous les citoyens. Or, la situation s'est dégradée ces dernières années pour les personnels comme pour les usagers. Il est urgent et indispensable maintenant de changer de cap ! Et la crise ne peut pas servir de prétexte pour ne pas répondre aux légitimes revendications des agents publics.

Alors que des discussions sont en cours dans le cadre d'un agenda social de la Fonction publique, le gouvernement doit permettre à la Fonction Publique et aux services publics de jouer tout leur rôle. Leur action est un puissant moyen pour lutter contre les inégalités et les injustices sociales. Le rôle de l'État est aujourd'hui de donner les capacités d'agir pour améliorer la qualité des services rendus à tous les usagers sur l'ensemble du territoire et dans le même temps d'améliorer les conditions de travail et de rémunération des agents.

Les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires appellent les agents de la Fonction publique à une journée de grève le 31 janvier prochain et à participer aux initiatives locales de mobilisation (rassemblements, manifestations...). Elles considèrent que les enjeux nécessitent une intervention la plus large possible des personnels. C'est pourquoi, elles poursuivent les contacts avec toutes les organisations syndicales de la Fonction publique pour une mobilisation massive le 31 janvier et pour construire ensemble les suites nécessaires.

Le 31 janvier, elles porteront des revendications pour :

- **l'emploi en exigeant un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois et des créations partout où cela est nécessaire ;**
- **les salaires et le pouvoir d'achat en exigeant notamment une augmentation urgente de la valeur du point d'indice ;**
- **l'abrogation du jour de carence,**
- **l'amélioration du fonctionnement de la Fonction publique et des services publics.**

Autant d'exigences que nous défendrons ensemble le 31 janvier pour peser sur les négociations à venir et en particulier sur la réunion du 7 février prévue avec la Ministre concernant les rémunérations.



La JPA s'adresse aux écoles

Depuis 1938, la JPA (Jeunesse au Plein Air) se bat pour que tous les enfants aient le droit de partir en vacances. Malgré cela, en France, aujourd'hui encore, 2 800 000 enfants ne partent pas en vacances. La campagne de solidarité et de citoyenneté de la J.P.A. permet, chaque année, à des enfants et jeunes qui n'ont pas accès au départ en vacances de pouvoir partir et d'aider le départ d'élèves en classes de découvertes. Cette année, la campagne a débuté le **lundi 14 janvier** et s'achèvera le **dimanche 17 février 2013**. Le **dimanche 3 février 2013** sera une journée d'appel à la générosité sur la voie publique. 20 000 enfants de plus partent chaque année grâce à La Jeunesse au Plein Air. Il en reste tant à aider ! Pour cela, la JPA a besoin de fonds et de la mobilisation de tous pour les recueillir : c'est le but de cette campagne. Nous vous engageons donc à vous y associer en favorisant la diffusion et la vente des autocollants que vous allez recevoir et en sensibilisant les élèves à la solidarité.
Plus de détails et des documents pédagogiques sur le site de la JPA : <http://www.jpa.asso.fr/>

Chers et chères collègues

Comme l'an passé, nous vous rappelons que **la campagne de solidarité de la Jeunesse Au Plein Air** est au cœur de l'école publique depuis 1945. Son seul but est de collecter des fonds pour aider les enfants à partir en classes de découvertes et en centres de vacances l'été (les fonds sont reversés aux centimes près).



La Jeunesse Au Plein Air est une confédération de 45 organisations nationales porteuses des valeurs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté.

La Jeunesse Au Plein Air mène deux actions essentielles :

- Une campagne annuelle de solidarité, dans tous les établissements scolaires publics, en faveur du départ en vacances et loisirs collectifs.
- La revendication, auprès des pouvoirs publics, du droit aux vacances et aux loisirs de tous les enfants, car près de trois millions d'entre eux ne partent pas chaque année.

Sans vous cette campagne de solidarité ne peut exister !

En 2012 dans la Drôme, elle a permis à notre Comité d'aider 177 enfants à partir en classes de découvertes et 224 enfants à partir en Centres de Vacances.

Pouvez-vous sensibiliser vos collègues et les parents sur cette action ? (vous avez reçu, courant décembre, le matériel de campagne qui sera lancée en janvier 2013).

Nous comptons sur vous pour qu'en 2013 la collecte soit au moins égale à celle de 2012.

Pour le Comité Jeunesse au Plein Air de la Drôme

Bruno LENA

André THIMON François BENOIT

André MARIN

RAPPEL :

Pour vos classes de découvertes, le Comité JPA 26, en partenariat avec l'ANCV peut aider les familles dont le quotient familial est inférieur à 700€. Cette aide peut aller jusqu'à 30% du coût du séjour. En 2012 167 enfants ont pu en bénéficier.

LA JEUNESSE AU PLEIN AIR – Inspection Académique – BP 1011 – 26015 VALENCE CEDEX
Tél 04.75.56.21.78 – Fax 04.75.42.41.45 – MEL : jpadrome@wanadoo.fr